



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 mai 2021
Français
Original : anglais

Mission d'appui des Nations Unies en Libye

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport, soumis en application des résolutions [2510 \(2020\)](#) et [2542 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité, porte sur les faits nouveaux qui se sont produits sur les plans politique, économique et de la sécurité. Il comprend un aperçu de la situation humanitaire et des droits humains, ainsi qu'une description des activités menées par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (la MANUL) depuis la publication de mon précédent rapport sur la MANUL ([S/2021/62](#)) le 19 janvier 2021 et de mon rapport d'étape sur les propositions concernant les arrangements de surveillance du cessez-le-feu en Libye ([S/2021/281](#)) le 22 mars 2021.

II. Situation politique et économique et questions de sécurité

2. Depuis la publication de mon précédent rapport sur la MANUL ([S/2021/62](#)) et de mon rapport d'étape ([S/2021/281](#)), la MANUL a continué de réunir le Forum de dialogue politique interlibyen afin de poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route intitulée « Phase préparatoire pour une solution globale », adoptée à Tunis en novembre 2020. Le 5 février 2021, les membres du Forum ont choisi une nouvelle autorité exécutive intérimaire, chargée de conduire le pays vers des élections nationales qui se tiendront le 24 décembre 2021. Ils ont désigné Mohammad Younes Menfi Président du Conseil de la présidence, et Mossa al-Koni et Abdullah Hussein al-Lafi membres du Conseil. Les membres du Forum ont désigné Abdul Hamid Mohammed Dbeibah en tant que nouveau Premier Ministre.

3. Le 8 février, mon nouvel Envoyé spécial pour la Libye et Chef de la MANUL, Ján Kubiš, a pris ses fonctions. Il s'est entretenu avec des acteurs libyens à Tripoli et à Benghazi du 15 au 20 février et a tenu par la suite des consultations avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, virtuellement et en présentiel. Lors de ses contacts, il a souligné qu'il importait de faire progresser l'application de l'accord de cessez-le-feu signé le 23 octobre 2021 à l'Office des Nations Unies à Genève. Il a insisté sur la nécessité d'appuyer la nouvelle autorité exécutive unifiée intérimaire, dans sa mission consistant à unifier la Libye et ses institutions, et souligné l'importance des préparatifs dans le cadre de la tenue d'élections nationales le 24 décembre, comme énoncé dans la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen.



4. À l'issue de délibérations sur le programme et le lieu de la prochaine session de la Chambre des députés, des combattants étrangers et des mercenaires à Syrte et alentour ont été repositionnés, de façon à permettre la réouverture de l'aéroport de Qardabiya et le déplacement des députés participant à la réunion de la Chambre qui se déroulait à Syrte du 8 au 10 mars. La plupart des combattants étrangers et des mercenaires ont néanmoins réintégré leurs positions initiales par la suite.

5. Le 10 mars, en présence de plus des deux tiers des députés de la Chambre, le nouveau Gouvernement d'unité nationale proposé par le Premier Ministre désigné a obtenu un vote de confiance, avec 132 voix pour et 2 abstentions, 36 membres étant absents. Je me suis félicité de ce que la Chambre des députés donne son aval au Gouvernement d'unité nationale, dans une déclaration publiée le même jour. Le Conseil de sécurité a accueilli avec satisfaction le vote de confiance, dans une déclaration de la présidence (S/PRST/2021/6) publiée le 12 mars. Plusieurs États Membres et les partenaires du Quatuor pour la Libye, à savoir l'Union africaine, l'Union européenne, la Ligue des États arabes et l'Organisation des Nations Unies, se sont également félicités de cette approbation.

6. Le 15 mars, l'investiture du Gouvernement d'unité nationale par la Chambre des députés s'est déroulée durant une cérémonie organisée à Tobrouk. Le Président de la Chambre, Agila Saleh Gwaidar, le Président du Haut Conseil d'État, Khaled Mishri, et plusieurs observateurs internationaux dont le Sous-Secrétaire général et Coordonnateur de la Mission, Raïsedon Zenenga, ont assisté à la cérémonie. Le nouveau Gouvernement compte 35 ministres, dont cinq femmes, tandis que le poste de Ministre de la défense est actuellement occupé par M. Dbeibah. Par ailleurs, le Président désigné du Conseil de la présidence et ses deux adjoints désignés ont prêté le serment constitutionnel devant la Cour suprême à Tripoli, également le 15 mars. Le 17 mars, la Chambre des députés a annoncé avoir reçu pour examen du Gouvernement d'unité nationale un projet de budget se chiffrant à 96 milliards de dinars libyens (quelque 21 milliards de dollars).

7. À l'issue de l'investiture du Gouvernement d'unité nationale, le pouvoir a été transféré du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale sortant au nouveau Conseil de la présidence du Gouvernement d'unité nationale au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le 16 mars au siège du gouvernement à Tripoli. Le 23 mars, Le Vice-Premier Ministre, Hussein al-Qatrani, s'est rendu à la tête d'une délégation ministérielle à Benghazi pour marquer la passation des responsabilités du « gouvernement intérimaire » parallèle, basé dans l'est du pays, au Gouvernement d'unité nationale.

8. Du 23 au 30 mars, mon Envoyé spécial s'est rendu en Libye pour encourager la mise en œuvre de la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen, en particulier pour mobiliser l'appui et les ressources nécessaires en vue de la tenue d'élections nationales le 24 décembre. Il s'est entretenu avec le Conseil de la présidence et le Premier Ministre et les membres du Gouvernement d'unité nationale. Il a également rencontré le Président de la Haute Commission électorale nationale pour assurer le suivi des préparations techniques en prévision des élections et de l'appui international requis, et des représentants d'organisations de la société civile et de groupes de femmes à Tripoli et à Misrata.

9. Entre-temps, en réponse à la demande formulée par le Conseil de sécurité dans la lettre datée du 4 février 2021 adressée au Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité (S/2021/110), l'équipe de planification pour la Libye au Siège de l'Organisation des Nations Unies a constitué une mission préparatoire interorganisations pluridisciplinaire, qui a tenu des consultations avec les parties prenantes, notamment la Commission militaire conjointe 5+5, à Benghazi, Misrata, Syrte et Tripoli du 3 au 28 mars 2021. Elle a également effectué des visites sur place

afin d'examiner les principaux points à régler en matière de capacités opérationnelles, administratives, logistiques, sanitaires et de sécurité, pour pouvoir mettre en place la composante de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL, à l'appui du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé par la Libye.

10. Le 22 mars, j'ai soumis au Conseil de sécurité un rapport d'étape sur les propositions concernant les arrangements de surveillance du cessez-le-feu en Libye, (S/2021/281). Le 7 avril, j'ai présenté un complément d'informations sur les propositions concernant la composition et les aspects opérationnels de la composante de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL, dans une lettre adressée au Président du Conseil (S/2021/353), lequel a approuvé mes propositions par sa résolution 2570 (2021), adoptée le 16 avril.

11. Alors que le cessez-le-feu était toujours en place, la MANUL a appris que des fortifications et des positions défensives étaient érigées le long de l'axe Syrte-Joufra, dans le centre de la Libye, et que des éléments et moyens étrangers continuaient d'être présents. Malgré les promesses faites par les parties, des cargaisons auraient continué d'être transportées à bord de vols à destination de diverses bases militaires aériennes dans les régions est et ouest du pays. Il semble par ailleurs qu'aucune réduction n'ait été constatée dans le nombre de combattants étrangers ou dans leurs activités dans le centre de la Libye.

Progression des volets du dialogue intralibyen mené sous l'égide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye

12. Une action soutenue a été menée sous l'égide de la MANUL concernant les volets du dialogue intralibyen relatifs aux questions politiques, économiques et de sécurité, dans le cadre des conclusions de la Conférence de Berlin sur la Libye. Un transfert pacifique du pouvoir au Gouvernement d'unité nationale en a résulté, de la part du Gouvernement d'entente nationale et des autorités parallèles basées dans l'est du pays. De nouveaux progrès sur la voie de l'application intégrale de l'accord de cessez-le-feu ont également été accomplis.

13. Le 19 janvier, le Forum de dialogue politique interlibyen a décidé, avec 73 % de voix pour, d'approuver le mécanisme de sélection proposé, afin de permettre à une nouvelle autorité exécutive intérimaire de gouverner la Libye en attendant la tenue d'élections nationales. À l'issue d'une période de nomination qui a duré une semaine, 24 personnes se sont portées candidates aux trois postes de membres du Conseil de la présidence, et 21 autres au poste de Premier Ministre. La procédure de sélection approuvée par le Forum était fondée sur une proposition adoptée par consensus par les 18 membres du Comité consultatif du Forum, établi le 4 janvier.

14. Du 1^{er} au 5 février, la MANUL a convoqué le Forum de dialogue politique interlibyen à Genève, avec l'appui du Gouvernement suisse. Le 2 février, aucun des candidats au Conseil de la présidence n'avait atteint le seuil requis de 70 % dans les collèges électoraux, ce qui a entraîné la formation de listes de candidats au Conseil de la présidence et au poste de Premier Ministre. Le 5 février, le Forum a tenu deux tours de scrutin pour choisir une liste parmi les quatre listes concurrentes. La liste gagnante a recueilli 39 voix (sur 73) tandis que la liste arrivée en deuxième position, qui comprenait M. Gwaider comme candidat au poste de Président du Conseil, Osama Juwaili et Abdul Majeed Seif al-Nasr comme membres du Conseil et Fathi Bashagha comme candidat au poste de Premier Ministre, recueillait 34 voix. Les candidats de la deuxième liste ont promptement accepté le résultat du scrutin. Le Président sortant du Conseil, Faiez Serraj, a salué la liste gagnante et félicité le Forum d'être parvenu à un accord sur une nouvelle autorité exécutive intérimaire. La procédure de vote a été diffusée en direct au profit de tous les Libyens et de la communauté internationale.

15. Du 8 au 12 février, le Comité constitutionnel créé par la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État pour établir le fondement constitutionnel des élections nationales s'est réuni à Ourghada (Égypte). Il a proposé la tenue d'un référendum sur le projet de constitution de 2017 préalablement aux élections présidentielle et législatives, comportant l'option d'amender la Déclaration constitutionnelle pour permettre la tenue d'élections, au cas où la Haute Commission électorale nationale, la Chambre des députés et le Conseil conviendraient de l'impossibilité d'organiser un référendum avant les élections. La proposition envisage l'élection du chef de l'État et des députés de la Chambre au suffrage universel direct, conformément aux lois électorales qui doivent être promulguées par la Chambre, en accord avec le Conseil. La proposition du Comité a été adoptée par le Conseil le 16 février mais doit encore être examinée par la Chambre.

16. Le 11 février, la MANUL a convoqué une séance plénière du dialogue économique libyen, pour solliciter les avis des experts sur les récentes réformes économiques ainsi que des recommandations sur les moyens d'aller de l'avant. Les participants ont insisté sur l'importance de réformer les subventions et d'accroître la transparence, dans l'optique de la désignation d'un nouveau Gouvernement.

17. Le 26 mars, la MANUL a organisé une réunion virtuelle du Forum de dialogue politique interlibyen, la première depuis la formation du Gouvernement d'unité nationale le 5 février. Mon envoyé spécial a souligné que le Forum conservait toute son utilité pour veiller au suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du Forum.

18. Du 7 au 9 avril, la MANUL a organisé à Tunis une réunion du comité juridique du Forum de dialogue politique interlibyen, qui a permis au comité de progresser concernant la version finale du projet de base constitutionnelle, prévoyant des dispositions en vue de l'exercice des pouvoirs législatifs et exécutifs après les élections et un processus d'examen du projet de Constitution de 2017, avant de le soumettre à référendum après les élections. Le 4 mai, mon envoyé spécial a transmis la proposition du comité au Forum, qu'il prévoit de convoquer en plénière durant la seconde quinzaine du mois de mai afin de délibérer sur la proposition.

19. Dans le cadre de la réconciliation nationale et en coordination avec la direction de l'Armée nationale libyenne et les groupes armés de l'ouest, le Gouvernement d'unité nationale a facilité le 31 mars la libération de combattants et de détenus politiques. Ce jour-là, 107 combattants de la région occidentale, qui avaient été capturés par la direction de la sécurité de Zaouïya, ont été relâchés par la municipalité de Zaouïya. Le lendemain, le commandement de l'Armée nationale libyenne a approuvé la libération de 8 femmes de la prison de Gernada dans l'est, outre 27 autres détenus dans l'est. Par la suite, le commandement a libéré plus de 200 détenus, la plupart de la ville de Derna, dans l'est, par petits groupes. De plus, le 7 mai, des dizaines de détenus ont été libérés par le commandement, qui a réaffirmé sa volonté de relâcher un plus grand nombre de détenus, de nouvelles libérations étant attendues après l'Eïd-al-Fitr.

20. La Commission militaire conjointe 5+5 a continué de jouer un rôle moteur et de renforcer la confiance entre les parties, notamment en donnant des garanties de sécurité en vue de la réunion de la Chambre des députés qui s'est tenue à Syrte du 8 au 10 mars. La Commission a tenu six réunions durant la période considérée, soit trois avec le groupe de travail du Comité international de suivi de la situation en Libye. Elle a continué également de s'employer à obtenir la réouverture de la route côtière reliant Misrata à l'est de la Libye, en préparation à la surveillance du cessez-le-feu et au déploiement de forces de sécurité conjointes, et de préconiser le retrait des combattants étrangers et des mercenaires du pays. Elle s'est réunie avec la mission préparatoire dépêchée par le Secrétariat pour éclairer les délibérations sur la composante de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL. Elle s'est entretenue

également avec mon envoyé spécial le 27 avril à Syrte pour évoquer les progrès accomplis, concernant l'application du cessez-le-feu, et les mesures requises pour rouvrir la route côtière.

Comité international de suivi de la situation en Libye

21. Le Comité international de suivi de la situation en Libye s'est réuni deux fois virtuellement au niveau des hauts responsables pendant la période considérée. Le 25 février, les participants ont réaffirmé leur plein appui à la MANUL et à sa nouvelle direction pour ce qui est de faciliter une action internationale visant à promouvoir une solution au conflit, qui soit menée par les Libyens. Le 21 avril, le Ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Maas, a prononcé les observations liminaires et M. Dbeibah a évoqué les faits nouveaux survenus depuis l'investiture du Gouvernement d'unité nationale le 10 mars. Dans une déclaration conjointe, les coprésidents du Comité, à savoir mon envoyé spécial et l'Allemagne ont noté que la tenue des élections était la tâche principale de l'autorité exécutive intérimaire et des autres institutions compétentes et ont demandé à la Chambre des députés de clarifier et de promulguer, au plus tard le 1^{er} juillet, le fondement constitutionnel et le cadre juridique des élections. Ils ont souligné que l'application intégrale de l'accord de cessez-le-feu était fondamentale et exhorté tous les acteurs à accélérer le retrait de toutes les forces étrangères et des mercenaires de Libye sans plus tarder et à respecter pleinement l'embargo sur les armes, imposé par l'ONU. Les quatre groupes de travail, couvrant les aspects politique, économique, la sécurité et le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme ont continué de se réunir à l'appui des trois volets du processus de dialogue intralibyen.

22. Le groupe de travail sur la sécurité, coprésidé par la France, l'Italie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union africaine, a tenu sept réunions durant la période considérée, dont une avec la participation de la Commission militaire conjointe 5+5. Le groupe de travail a joué un important rôle pour ce qui est de maintenir un consensus international sur l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre et a renforcé l'action menée par la Commission pour appliquer les dispositions du cessez-le-feu, telles que la réouverture de la route côtière, le retrait des combattants étrangers et des mercenaires et la mise en place du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu libyen.

23. Le 21 janvier, le groupe de travail sur l'économie, coprésidé par l'Égypte, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, a organisé une séance plénière avec le Gouverneur de la Banque centrale de Libye et les deux ministres des finances pour les amener à s'entendre sur l'unification du budget, sous l'égide de la MANUL. La semaine suivante, la MANUL a tenu des réunions avec les Ministres des finances et la Banque centrale de Libye, à la suite desquelles un accord a été obtenu sur un budget consolidé provisoire pour les mois de janvier et de février. Avec la formation du Gouvernement d'unité nationale, le budget provisoire a cependant été relégué au second plan, en attendant la promulgation d'un nouveau budget unifié par l'administration qui prendra le relais. Le groupe de travail sur l'économie a organisé une deuxième séance plénière le 22 mars avec le nouveau Ministre des finances et des affaires économiques, portant sur la nécessité de débloquer des crédits d'urgence, afin de stabiliser le réseau électrique qui menaçait de s'effondrer. La réunion a toutefois dû être reportée à la demande du Premier Ministre afin de passer en revue la coopération du Gouvernement avec le groupe de travail sur l'économie.

24. Le groupe de travail chargé des questions politiques, coprésidé par l'Algérie, l'Allemagne et la Ligue des États arabes, a convoqué trois sessions plénières pour examiner les progrès accomplis à ce jour par le Forum de dialogue politique interlibyen et les mesures prises par l'autorité exécutive intérimaire unifiée. À la

réunion du 25 février, le Président désigné au Conseil de la présidence et le Premier Ministre désigné ont déclaré leur attachement à la formation d'un cabinet d'unité nationale inclusif et mis l'accent sur leurs priorités. Le 18 mars, le Président de la Haute Commission électorale nationale a fait un exposé devant le groupe de travail sur les préparatifs des élections nationales. Il a souligné que si la Commission était prête à entamer les préparatifs en vue des élections, l'absence de fondement constitutionnel et de cadre juridique électoral l'empêchait de prendre des mesures concrètes à cet égard. Il a indiqué que les cadres constitutionnel et législatif devraient être prêts d'ici le début du mois de juillet au plus tard, afin que la Commission puisse se préparer aux élections fixées au 24 décembre.

25. Le groupe de travail chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, coprésidé par les Pays-Bas et la Suisse, a organisé trois sessions plénières. La première a porté sur la détention arbitraire et ses effets, notamment sur le processus politique et les activités de réconciliation locales et nationales. Pendant la deuxième session, qui s'est tenue en coopération avec la commission de la société civile libyenne, le groupe de travail a évoqué l'impératif de préserver et d'élargir l'espace humanitaire et de veiller à ce que le cessez-le-feu entraîne des dividendes de la paix pour les civils, notamment la liberté de circulation et l'accès à des services et à des marchés essentiels.

Concertations internationales et régionales

26. Les parties prenantes régionales et internationales ont continué d'apporter un appui et de se mobiliser auprès des parties libyennes pour promouvoir les progrès sur les volets du dialogue intralibyen. L'Égypte a accueilli la réunion de la Commission constitutionnelle de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État à Ourghada du 8 au 12 février pour formuler des propositions sur une base constitutionnelle, en prévision des élections. Le 17 mars, le Président de la Tunisie, Kaïs Saïed, a été le premier chef d'État étranger à se rendre à Tripoli depuis l'élection du nouveau Gouvernement d'unité nationale. Par la suite, les Ministres allemand, français et italien des affaires étrangères, les Premiers Ministres de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie et de Malte et le Président du Conseil européen ont visité Tripoli. Plusieurs ambassades ont déménagé à Tripoli ou sont en train de le faire.

27. M. Menfi a effectué en mars des visites en Égypte, en France et en Turquie, tandis que M. Dbeibah s'est rendu aux Émirats arabes unis, en Fédération de Russie, au Koweït et en Turquie au début du mois d'avril. Le 13 avril, M. Dbeibah et une large délégation de ministres du Gouvernement d'unité nationale se sont rendus à Ankara pour une visite de deux jours.

28. Mon envoyé spécial a tenu des consultations, virtuellement et en présentiel, avec de hauts représentants d'États Membres qui avaient participé au processus de Berlin et d'autres parties prenantes. Il a effectué des visites également en Allemagne, en Égypte, aux Émirats arabes unis, en Fédération de Russie, en France, en Italie, en Tunisie et en Turquie. Aux réunions, il a souligné l'importance fondamentale de faire avancer les trois volets du dialogue intralibyen, notamment l'application intégrale de la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen, de tenir des élections parlementaires et présidentielle, le 24 décembre et d'accompagner la nouvelle autorité exécutive intérimaire, dans son action visant à unifier la Libye et ses institutions. L'Envoyé spécial a également insisté sur la nécessité de faire appliquer pleinement l'accord de cessez-le-feu et d'obtenir notamment le retrait des mercenaires et des forces étrangères.

29. Le 26 mars, l'Union européenne a prorogé de deux ans le mandat de son opération militaire en Méditerranée jusqu'au 31 mars 2023.

30. Mon envoyé spécial et la MANUL ont maintenu des contacts réguliers avec les autres membres du Quatuor pour la Libye (à savoir Union africaine, Union européenne et Ligue des États arabes). Du 11 au 13 avril, l'Envoyé spécial a tenu des consultations à Addis-Abeba avec des responsables de haut rang de l'Union africaine et, le 15 avril, s'est entretenu avec le Secrétaire général de la Ligue des États arabes au Caire.

31. Le 20 avril, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit, a présidé la sixième réunion du Quatuor pour la Libye, à laquelle ont assisté le Secrétaire général de l'ONU, la Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine, Monique Nsanzabaganwa, au nom du Président de la Commission, et le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Président de la Commission européenne, Josep Borrell. Un communiqué conjoint a été publié à l'issue de la réunion.

Situation dans la région occidentale

32. Des rivalités latentes entre des groupes armés ont ressurgi à Tripoli et dans la région de l'ouest, durant la période précédant et suivant la désignation d'une nouvelle autorité exécutive par le Forum de dialogue politique interlibyen. Avant la réunion du Forum à Genève, du 1^{er} au 5 février, des groupes armés basés à Tripoli et d'autres basés dans l'ouest ont publié un communiqué le 31 janvier, exhortant le Président de l'époque à unifier le Conseil de la présidence et à former un Gouvernement d'unité nationale, en attendant la tenue d'élections le 24 décembre.

33. Le 21 février, une atteinte à la sécurité s'est produite dans le quartier de Janzour à Tripoli, impliquant des membres du personnel de sécurité du Ministre de l'intérieur de l'époque, M. Bashagha, et des membres de l'organe d'appui à la stabilité et qui a fait un mort et un blessé. Le Bureau du Procureur a ordonné l'arrestation d'un des membres du personnel du Ministre et de deux membres de l'organe de l'appui à la sécurité. Ils ont été placés sous la garde de l'Organe de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, ex-Force spéciale de dissuasion.

34. Le 23 janvier, des manifestations tenues par des proches de victimes ayant subi des violations des droits humains à Tarhouna, des actes de vandalisme se sont produits et cinq habitations inoccupées appartenant à deux familles favorables à l'Armée nationale libyenne et à des partisans de la Neuvième Brigade ont été incendiées. De nouveaux charniers ont été découverts à Tarhouna durant la période considérée, ce qui porte le nombre total de lieux d'inhumation à 101. Les autorités nationales ont surmonté les carences en ressources en recourant à des méthodes d'identification secondaire qui leur ont permis d'identifier en tout 44 dépouilles, dont celles de 3 femmes et de 3 enfants, qui ont été remises à leur familles.

Situation dans la région orientale

35. Dans l'est de la Libye, des activités criminelles ont continué d'être signalées, notamment des assassinats, des enlèvements contre rançon, de actes de piraterie routière et de l'extorsion. D'anciens combattants blessés de l'Armée nationale libyenne ont tenu une série de manifestations en février, exigeant le remboursement des soins médicaux. Le 28 février, l'Armée nationale libyenne a dépêché une large force militaire de son 166^e bataillon d'infanterie à Derna, à l'est de Benghazi, au motif de rétablir l'ordre et de viser des éléments de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) opérant encore dans le secteur. Le 2 mars, des manifestants ont pris d'assaut le bâtiment de la section de la Banque centrale de Libye à Benghazi qui a, par la suite, suspendu ses activités, exigeant une protection adéquate.

36. Le 24 mars, Mahmoud al-Werfalli, commandant de la Brigade Al-Saïqa, affiliée à l'Armée nationale libyenne, qui avait été reconnu coupable par la Cour pénale internationale de crimes de guerre, a été tué par balle à Benghazi.

Situation dans la région méridionale

37. Des activités criminelles et des affrontements violents entre des groupes armés se seraient intensifiés dans la région méridionale. Le 16 février, la MANUL a condamné ce qui semblait être une attaque au mortier commise dans la ville de Sabha durant une célébration destinée à marquer le dixième anniversaire de la Révolution de février. Un enfant de 10 ans a été tué et 29 autres personnes ont été blessées au cours de l'attaque, dont 2 enfants.

38. L'Armée nationale libyenne a intensifié ses activités et renforcé les moyens dont elle dispose dans les bases aériennes de la région, en partie à la suite des événements récents survenus au Tchad. Ces derniers mois, elle a continué d'opérer principalement dans les secteurs autour du champ pétrolifère de Charara (Aoubari) et aux points de contrôle du carrefour de Chati, conservant le contrôle des points d'accès principaux vers la région méridionale.

39. La région a connu également une augmentation considérable des cas de maladie à coronavirus (COVID-19), ce qui a entraîné un confinement de plusieurs semaines.

État islamique d'Iraq et du Levant en Libye et Al-Qaida au Maghreb islamique

40. Même si aucune opération ne lui a été attribuée ces derniers mois, l'EIL et un réseau d'appui d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) ont continué de faire peser une menace en Libye. Leur présence et leurs activités en Libye font peser une menace directe contre des cibles civiles, des institutions gouvernementales et l'ONU.

41. Au début du mois de mars, la Cellule de sécurité conjointe du Gouvernement d'entente nationale a coordonné une opération de contre-terrorisme dans le sud de Tripoli, qui a débouché sur l'arrestation d'éléments qui seraient affiliés à l'EIL. Le 14 mars, l'Armée nationale libyenne a annoncé que ses forces avaient mené une opération dans le sud libyen, qui avait entraîné l'arrestation d'un chef notoire de l'EIL, Muhammad Miloud Muhammad. Par ailleurs, le membre d'AQMI qui avait participé à l'attaque contre la base aérienne de Brak el-Chati le 18 mai 2017, Omar Abdeen al-Mahmoudi, a été tué par balle lors d'un différend familial.

Situation économique

42. Le 16 mars, le Cabinet du Premier Ministre a prié instamment la National Oil Corporation de dégeler les recettes pétrolières détenus dans ses comptes depuis septembre 2020, lorsque le blocage de la production de pétrole, qui avait duré huit mois, avait été levé. Cette dernière, qui avait accumulé des recettes d'un montant supérieur à huit milliards de dollars durant cette période, a rapidement donné suite à la demande. Le dégel a été obtenu à la suite de nombreuses réformes introduites par les autorités libyennes, telles que la réactivation du Conseil d'administration de la Banque centrale de Libye le 17 décembre 2020, l'unification des taux de change des devises, au moyen d'une dévaluation du dinar libyen le 3 janvier 2021, dans une tentative de régler la crise bancaire par l'octroi d'un prêt de 5 milliards de dinars (environ 1,1 milliard de dollars) aux banques commerciales le 1^{er} février, le lancement d'un audit global de la Libyan Investment Authority le 12 janvier et des progrès sur le plan de l'examen financier international des deux sections de la Banque centrale de Libye.

43. Le 17 mars, le Cabinet du Premier Ministre a présenté un projet de budget unifié à la Chambre des députés et au Haut Conseil d'État pour examen. La Chambre s'est

réunie les 19 et 20 avril et a décidé de renvoyer le budget au Gouvernement d'unité nationale pour examen, disant que les dépenses devraient être plafonnées à 78 milliards de dinars libyens (quelque 17,4 milliards de dollars). L'adoption d'un budget s'impose de toute urgence, pour répondre à des besoins immédiats dans le pays, notamment la crise d'électricité qui va croissant et la pandémie de COVID-19.

III. Autres activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye

A. Appui électoral

44. Le bureau d'assistance électorale intégrée dirigé par la MANUL et notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont continué de fournir une assistance technique à la Haute Commission électorale nationale et au Comité central des élections municipales, en particulier un appui à la coordination de l'assistance électorale internationale. La MANUL a également travaillé avec la Commission pour faire progresser la planification et la conception des cartes de vote, à introduire en prévision des élections nationales. Dans le cadre du projet d'assistance intitulé « Promouvoir des élections pour le peuple libyen », le PNUD a engagé une procédure d'achat de 12 urnes au cours des élections.

45. Le 9 février, le Président de la Haute Commission électorale nationale a fait un exposé devant la Commission constitutionnelle de la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État sur les aspects techniques de la mise en place d'un référendum constitutionnel, qui se tiendra avant les élections nationales. Il a réaffirmé sa position, à savoir que la tenue d'un référendum avant les élections présidentielle et législatives compromettrait la date prévue du 24 décembre. Le 23 mars, M. Dbeibah s'est rendu au quartier général de la Commission à Tripoli et a fait part au Président de la détermination du Gouvernement d'unité nationale à aider la Commission dans l'exécution de son mandat, conformément à la loi électorale, une fois qu'elle serait promulguée.

46. En janvier et en février, des élections municipales se sont tenues au niveau de huit conseils municipaux de Roujban, Zaouïya-Ouest, Qaraboulli, Qasr Khiyar, Zlitan, Sabrata et Saouani Ben Adam ainsi que de Tripoli-Centre. Les élections de la municipalité de Souk el-Joumaa dans le Grand-Tripoli se sont déroulées le 3 avril. Depuis 2019, des élections ont été organisées au niveau de 40 conseils municipaux et 74 autres élections de ce type sont prévues avant la fin de 2021.

B. Droits humains, justice transitionnelle et état de droit

47. Si le cessez-le-feu a entraîné une réduction considérable du nombre de victimes civiles, les violations des droits humains se sont poursuivies. La MANUL a confirmé des assassinats, des disparitions forcées, des violences sexuelles liées aux conflits, dont le viol, des arrestations arbitraires et des détentions, des attaques contre des activistes et des défenseurs des droits humains et des crimes de haine. Durant la période considérée, la MANUL a confirmé au moins 31 victimes civiles, dont 3 morts et 28 blessés.

Privation de liberté, détention et torture illégales

48. Le 2 février, la MANUL a mené une mission conjointe avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au centre de détention de Jdeid à Tripoli pour évaluer la situation de femmes et d'enfants retenus au motif d'une affiliation à l'EIIL.

Au moment de la visite, le centre comptait 39 femmes et 59 enfants originaires des pays suivants : Algérie, Égypte, Éthiopie, Iraq, Nigéria, République arabe syrienne, Tchad et Tunisie, après avoir été transférés en septembre 2020 de Misrata. Beaucoup avaient passé plus de cinq années en détention arbitraire et certains étaient nés en détention. Le 11 février, en coopération avec l'ambassade de Tunisie en Libye, la MANUL a procédé à une mission pour évaluer les besoins des femmes et des enfants retenus au centre de détention de Mitiga à Tripoli ; 14 femmes et 22 enfants y étaient retenus depuis plus de cinq ans, au motif d'être affiliés à l'EIL. Certains des enfants avaient passé la majeure partie de leur vie en détention tandis que d'autres étaient nés dans le centre. D'après certaines informations, la plupart des femmes avaient été capturées par des groupes armés inconnus de Sabrata et soumises à des actes de torture et à des violences sexuelles, notamment à des viols. À la suite de la mobilisation de la MANUL et de la coopération des autorités libyennes et tunisiennes, l'ensemble des femmes et des enfants tunisiens ont été rapatriés en Tunisie du 12 au 17 mars.

49. Le 17 mars, le Ministre de la justice nouvellement désigné a annoncé la création d'un comité de 15 membres pour se pencher sur la question de la détention arbitraire, en particulier en ce qui concerne des milliers de personnes en attente de jugement.

Violence sexuelle liée aux conflits

50. La MANUL a continué de confirmer de nombreux cas de violence sexuelle liée aux conflits, notamment dans les lieux de détention officiels. Des migrantes et des réfugiées ont continué d'être exposées à des risques accrus de viol, de harcèlement sexuel et de traite par des passeurs, des trafiquants d'êtres humains et des groupes armés transnationaux, voire par des responsables du Service de la lutte contre l'immigration illégale. Le Groupe de travail technique sur les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information et le Secrétariat ont été créés le 25 février, afin de renforcer la protection des victimes de viol et d'autres formes de violence sexuelle liée aux conflits, conformément à la résolution 1960 (2010) du Conseil de sécurité. Dans son dernier rapport annuel sur les violences sexuelles liées aux conflits (S/2021/312), le Secrétaire général a réaffirmé ses recommandations, à savoir que les autorités libyennes adoptent la loi de lutte contre la traite, afin d'accroître la protection des femmes et des enfants migrants et réfugiés contre les violences sexuelles, et renforcent les institutions garantes de l'état de droit pour demander des comptes aux auteurs de crimes de violence sexuelle, conformément à la résolution 2242 (2015).

Migrants et réfugiés

51. L'Organisation internationale pour les migrations a indiqué, dans sa Matrice de suivi des déplacements la plus récente, la présence de plus de 571 000 migrants en Libye, la plupart venant de pays voisins tels que l'Égypte, le Niger, le Soudan et le Tchad.

52. Les 23 et 26 février, des gardiens au centre de détention Abou Salim, géré par le Service de la lutte contre l'immigration illégale, ont tiré de manière indiscriminée contre au moins cinq migrants et en ont blessé un bien plus grand nombre. Un fait analogue s'est produit le 8 avril au centre de détention Mabani lorsque des gardiens ont ouvert le feu sur des migrants, faisant un mort et plusieurs blessés. Le 2 mars, le Ministère de l'intérieur a annoncé la capture du principal suspect dans l'assassinat de 27 migrants et réfugiés bangladais et de 4 migrants et réfugiés d'Afrique subsaharienne à Mezda dans le sud du pays.

53. Du 5 au 13 mars, le 444^e bataillon opérant sous l'égide de l'Organe de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme a mené des raids multiples contre les

trafiquants d'êtres humains basés à Bani Walid et procédé à plusieurs arrestations. Les migrants et les réfugiés capturés à l'issue de l'opération ont été placés en détention par la suite.

54. Le nombre de migrants et de réfugiés cherchant à traverser la Méditerranée a augmenté au début de 2021. À la fin d'avril, la garde côtière libyenne avait intercepté et reconduit en Libye 6 800 migrants et réfugiés, qui avaient tenté une traversée, soit une augmentation de 115 % par rapport à la même période en 2020. En outre, plus de 500 migrants et réfugiés sont décédés sur la voie de la Méditerranée centrale.

55. Le nombre de migrants et de réfugiés détenus arbitrairement dans des centres officiels du Service de la lutte contre l'immigration illégale, en dehors de toute garantie d'une procédure régulière et dans des conditions déplorables, n'a cessé de croître, des morts et des blessés étant signalés parmi eux. Au 2 mai, plus de 4 300 migrants et réfugiés étaient retenus dans des centres de détention dans tout le pays, suscitant une préoccupation croissante sur les plans humanitaire et de la protection, notamment à la suite de l'imposition par le Service de nouvelles restrictions à l'accès humanitaire et à la surveillance des organismes humanitaires.

Défenseurs des droits humains et membres de la société civile

56. Des défenseurs des droits humains et des membres de la société civile ont continué d'être soumis à des détentions arbitraires, à de mauvais traitements et à de la torture par divers groupes armés. La liberté d'expression a continué d'être bafouée, tandis que des activistes et des défenseurs faisaient l'objet de crimes de haine. Des défenseurs des droits humains qui s'exprimaient ont continué d'être visés et soumis à des violences, à des sévices, à un dénigrement dans les médias sociaux et à des menaces.

Corruption

57. Le 9 mars, le Bureau de l'audit a publié son rapport annuel pour 2019 qui comprenait des allégations de corruption et d'infractions financières graves, concernant bon nombre d'institutions nationales, dont l'ancien Conseil de la présidence et les anciens Ministères de l'intérieur, de la défense, de la santé, des affaires étrangères et des collectivités. L'ancien Ministre de l'intérieur a réfuté les allégations comme étant erronées et à motivation politique. Le Bureau du Procureur général a annoncé qu'il lancerait une enquête sur les allégations portées dans le rapport.

58. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption ont organisé un atelier de quatre jours au mois de mars avec 19 représentants des autorités libyennes chargés de l'application de la loi, du service chargé des poursuites et du bureau de l'information judiciaire et financière, visant à renforcer la réponse de la justice pénale libyenne face à la corruption. L'atelier s'est déroulé dans le cadre du projet de l'Office, exécuté conjointement avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, pour prévenir et combattre la corruption et le blanchiment d'argent en Libye.

État de droit

59. Le 28 février, l'Institut supérieur de la magistrature a annoncé la reprise de son programme régulier d'enseignement, à la suite d'une suspension de quatre ans. La MANUL coordonne le lancement de la deuxième phase de la formation de six juges qui siégeront dans deux cours nouvellement établies, dans des affaires de violence contre les femmes et les enfants, et ce en coopération avec le PNUD, l'Entité des

Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). La MANUL a également fourni une assistance technique à l'Ordre des avocats libyens, pour l'aider à élaborer son premier code de déontologie.

Justice transitionnelle et réconciliation fondée sur les droits

60. Le 12 février, durant une intervention à Tobrouk, M. Menfi a insisté sur la réconciliation nationale comme une de ses priorités, aux côtés de l'unité des forces armées et de la prestation de services par des institutions unifiées. Ces priorités sont conformes aux engagements énoncés dans la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen. Il a annoncé par ailleurs, le 5 avril, la création d'une haute commission de réconciliation nationale, pour examiner les violations des droits humains et promouvoir la réconciliation nationale, en se fondant sur la justice et l'état de droit.

61. La MANUL a engagé des consultations avec l'Union africaine pour évoquer des domaines dans lesquels les autorités libyennes pourraient être épaulées pour ce qui était de promouvoir une réconciliation fondée sur les droits humains. Les 5 et 6 avril, en coordination avec l'Union africaine, la MANUL et le PNUD ont aidé le Cabinet du Premier Ministre à organiser un atelier visant à examiner la création d'une commission de réconciliation nationale. Mon envoyé spécial a également évoqué une collaboration avec l'Union africaine concernant l'octroi d'un soutien à l'action de réconciliation nationale libyenne, durant sa visite à l'Union africaine les 11 et 12 avril.

Politique de diligence voulue en matière de droits humains

62. Les organismes des Nations Unies en Libye ont continué d'appliquer la politique de diligence voulue en matière de droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes (voir [A/67/775-S/2013/110](#), annexe), en vue de prévenir et d'atténuer les risques recensés de violations graves du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit international des réfugiés par les forces de sécurité libyennes, qui reçoivent l'appui de l'ONU.

C. Secteur de la sécurité

Application de l'accord de cessez-le-feu

63. Des progrès considérables ont été enregistrés concernant le nettoyage des restes explosifs de guerre sur la route côtière par les ingénieurs militaires de l'est et de l'ouest. Avec les conseils techniques et la coordination de la MANUL et du Service de la lutte antimines et malgré de graves pénuries en ressources humaines et matérielles, les équipes ont nettoyé 120 kilomètres de routes et enlevé 7,5 tonnes d'engins explosifs au cours des activités menées. Les opérations de nettoyage ont été achevées le 21 mars, tandis que les 10 derniers kilomètres ont été nettoyés conjointement avec le Centre de lutte antimines libyen et en coordination avec lui. La route n'a cependant pas rouvert, du fait d'obstacles politiques et de tensions entre des groupes armés affiliés à la région ouest et des mercenaires favorables à l'Armée nationale libyenne, à proximité d'Abou Qreïn.

64. La Commission militaire conjointe 5+5 a continué de se préparer à la création de la Force de sécurité (police) conjointe libyenne et à la Force militaire conjointe libyenne, notamment à l'élaboration de demandes détaillées en vue d'une possible aide internationale. Le 29 avril, à la suite de sa réunion à Syrte, la Commission a

publié une déclaration dans laquelle elle s'est félicitée de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2571 (2021), ainsi que de la participation du Président du Conseil de la présidence et de mon envoyé spécial à la réunion. Elle a noté également dans sa déclaration qu'elle avait choisi le chef de la Force militaire conjointe libyenne.

65. Le 29 avril, le Conseil de sécurité a tenu un dialogue interactif sur la question des combattants étrangers. Dans leur exposé, mon envoyé spécial et le Sous-Secrétaire général et Coordonnateur de la Mission ont insisté sur l'importance d'appliquer l'accord de cessez-le-feu, d'obtenir le retrait des combattants étrangers et des mercenaires, d'instaurer la réforme du secteur de la sécurité et de mener à bien le désarmement, la démobilisation et la réadaptation.

Gestion des armes et des munitions

66. Des levés de champs de mines récemment effectués dans le sud de Tripoli ont montré l'effet de l'emploi d'armes explosives dans des zones peuplées durant le conflit de 2019-2020. Les levés ont permis de recenser 750 secteurs dont on sait ou suppose qu'ils sont contaminés. La plupart des secteurs ont été contaminés par des restes explosifs de guerre, dont certains suspectés de contenir des mines terrestres. À ce jour, les équipes de relevé ont consigné plus de 3,8 millions de mètres carrés comme étant des « zones dangereuses confirmées » ou des « zones considérées dangereuses », nécessitant une intervention sur le plan du déminage. Les opérations de nettoyage en cours à Benghazi, Misrata, Sabha et Syrte ont produit des résultats positifs. Des ressources et partenariats supplémentaires doivent être mobilisés pour nettoyer les zones, dans les meilleurs délais, afin de faciliter les retours en toute sécurité, les activités de subsistance et la réconciliation.

D. Autonomisation des femmes

67. La MANUL a facilité la participation des femmes de toutes les franges de la société libyenne aux volets du dialogue intralibyen. Le Forum de dialogue politique interlibyen à Genève comptait 23 % de participantes, lors de sa réunion. La MANUL et le Comité international de suivi de la situation en Libye ont souligné l'importance d'honorer la promesse faite par tous les candidats au poste de Premier Ministre d'accroître la participation des femmes aux affaires de l'État. Le 26 février, M. Dbeibah s'est déclaré déterminé à désigner au moins 30 % de femmes à des postes de décision, au cours d'une réunion avec le groupe des femmes au Forum.

68. En réaction aux préoccupations soulevées par des groupes de femmes au sujet de leur participation restreinte au dialogue économique, trois femmes de plus ont rallié le volet économique et compte désormais 7 femmes parmi ses 34 participants.

69. À compter du 8 mars, en collaboration avec la MANUL et l'équipe de pays des Nations Unies, ONU-Femmes a tenu une conférence virtuelle de cinq jours, avec l'appui de partenaires tels que le Canada et l'Union européenne. La conférence a réuni 60 Libyennes représentant un large éventail de la société, dont le Forum de dialogue politique interlibyen, les milieux universitaires, la société civile et les défenseurs des droits humains. Les participants ont évoqué la situation des femmes libyennes se trouvant en première ligne, pendant la pandémie. Ils ont mis l'accent sur toute une série de préoccupations, dans des domaines tels que la sécurité, les droits humains, l'émancipation économique, les médias, l'autonomisation des jeunes et l'intervention humanitaire. Ils se sont déclarés de nouveau déterminés à garantir l'intégration des perspectives des femmes et des filles dans la formulation et l'application de politiques et de programmes dans toutes les sphères et à tous les stades de la réponse face à la pandémie et du relèvement.

70. Le 1^{er} avril, mon envoyé spécial a fait un exposé devant le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité. Il a fait le point de l'action menée par l'ONU pour appuyer la participation des femmes aux élections à la fois comme candidates et comme électrices. Il a souligné que la surveillance par l'ONU du cessez-le-feu devrait compter des femmes et des jeunes et que des femmes devraient être intégrées aux sous-commissions de la Commission militaire conjointe 5+5.

E. Les jeunes et la paix et la sécurité

71. Le FNUAP a continué de travailler en partenariat avec le Croissant-Rouge libyen, ONU-Femmes et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour donner des moyens d'action aux jeunes se trouvant en première ligne de la crise humanitaire en Libye, au moyen de l'octroi de 14 microsubventions à des initiatives lancées par les jeunes et à des programmes de mentorat. Le FNUAP a présidé et organisé des réunions mensuelles du groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'action relatif à la mobilisation de l'ONU en faveur des jeunes en Libye, conformément à la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité et au Cadre stratégique des Nations Unies pour la Libye 2019-2020.

F. Coordination de l'aide internationale

72. L'équipe de pays des Nations Unies a entamé les préparatifs afin de mener un bilan commun de pays et d'élaborer un plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

G. Assistance humanitaire et aide à la stabilisation et au développement

73. Du fait de l'insécurité, de la carence en services de base, des crises économique et de la gouvernance et de la pandémie de COVID-19, les besoins humanitaires se sont accentués dans toute la Libye. Selon l'aperçu des besoins humanitaires de 2021, il a été estimé que 1,3 million de personnes avaient nécessité une assistance humanitaire en 2021, dont 173 000 déplacées à l'intérieur de leur propre pays, 228 000 rapatriés, 304 000 migrants, 44 000 réfugiés et 502 000 membres vulnérables se trouvant dans des communautés d'accueil, contre 900 000 personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire en 2020. La situation a été exacerbée par la hausse des prix des denrées alimentaires, qui restent à 20 % au-dessus des niveaux d'avant la COVID-19. De plus, le Plan d'aide humanitaire pour la Libye a permis de recenser 153 000 personnes exposées à des risques de violence fondée sur le genre, pour lesquelles il faudrait prévoir des programmes spécialisés de prévention et d'intervention.

74. Depuis sa création, le Fonds de stabilisation pour la Libye du PNUD, qui vise à rétablir la confiance publique à l'égard des autorités nationales et locales et à dégager par conséquent les dividendes de la paix et à favoriser l'unité nationale, a aidé 24 municipalités et achevé 298 projets avalisés par les populations au moyen de consultations locales inclusives. En 2020, le Fonds a mené à bien 114 projets visant à appuyer le relèvement des ouvrages publics et des établissements d'éducation et de santé, afin d'améliorer les services de santé et d'assainissement pour le bienfait de plus de 2,5 millions de personnes.

75. Depuis juillet 2020, le nombre de personnes déplacées est passé de quelque 429 000 à 278 000. Bien qu'un nombre plus grand de personnes déplacées réintègre

leurs foyers, l'absence de services de base et la présence de restes explosifs de guerre et de mines terrestres dans les zones de retour, notamment dans les secteurs sud de Tripoli, continuent d'entraver les retours. Durant la période considérée, 15 personnes ont été tuées et 5 autres blessées par la contamination due aux explosifs à Tripoli et à Syrte. Une plus grande contamination par les explosifs a continué d'être constatée et les restes ont été retirés afin d'être éliminés.

76. La pandémie de COVID-19 a continué de submerger le système de santé en Libye. Au 29 avril, quelque 177 000 cas confirmés de COVID-19 avaient été signalés, dont 3 023 décès, tandis que le nombre réel de cas doit probablement être beaucoup plus élevé. Les capacités de dépistage, telles que les ressources et les fournitures humanitaires, sont restées très limitées. Plusieurs établissements de santé sont toujours fermés faute de bouteilles d'oxygène et d'agents de santé en nombres suffisants pour prendre en charge le nombre croissant de patients. De nombreuses municipalités à travers le pays sont toujours en confinement du fait d'un nombre de cas de COVID-19 qui ne fait qu'augmenter.

77. En mars, le Gouvernement d'unité nationale a approuvé le plan national de déploiement et de vaccination contre la COVID-19 en Libye, qui avait été élaboré avec l'aide de l'UNICEF et de l'Organisation mondiale de la Santé. Conformément au plan, 426 établissements sanitaires ou sites de vaccination dans 102 municipalités appuieront l'action de vaccination. Par le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, la Libye a obtenu 2,8 millions de doses de vaccins contre la COVID-19. En avril, elle a reçu plus de 258 000 doses du vaccin anti-COVID-19, dont 57 600 livrées au moyen du Mécanisme COVAX. La campagne nationale de vaccination contre la COVID-19 a été lancée à Tripoli le 17 avril, suivi des régions occidentale, orientale et méridionale. Au 29 avril, en tout 63 152 doses avaient été mises à disposition dans 430 sites dans tout le pays : 88 % dans la région de l'ouest et 11 % dans la région de l'est. La première phase de la campagne accorde une grande priorité au personnel médical et aux personnes âgées souffrant de pathologies chroniques. Le 29 avril, le Centre national de lutte contre les maladies et l'UNICEF ont lancé une campagne pour renforcer la confiance de la population à l'égard du vaccin.

78. Les partenaires humanitaires ont continué de rencontrer des contraintes d'accès en raison d'obstacles bureaucratiques et de l'insécurité. Quelque 283 contraintes d'accès ont été signalées en février, le chiffre le plus bas depuis plusieurs mois. Les délais dans la délivrance de visas pour les agents humanitaires et le dédouanement d'articles de secours essentiels, en particulier les fournitures sanitaires, se sont poursuivis, ce qui a entravé l'acheminement de l'assistance aux personnes touchées.

79. Au 27 avril, les partenaires humanitaires avaient aidé près de 203 000 personnes, soit 45 % du groupe cible de personnes vulnérables ayant besoin d'une aide. Quelque 63 000 autres personnes se trouvant dans le besoin ont reçu une aide au moyen d'activités humanitaires menées hors du plan d'aide humanitaire. Comme détaillé dans le plan de 2021, il faut un montant de 189 millions de dollars au cours de l'année, dont seulement 36,1 millions de dollars (19 %) ont été obtenus à ce jour, pour répondre aux besoins humanitaires de 451 000 personnes parmi les plus vulnérables en Libye.

IV. Déploiement de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et mesures de sécurité

80. La MANUL a augmenté la présence du personnel recruté sur le plan international à 120 agents, qui se rendent en Libye par roulement, compte tenu de l'amélioration des conditions de sécurité dans la région de Tripoli et de l'obligation

pour les membres du personnel de contacter leurs interlocuteurs libyens afin de poursuivre les volets politique, économique, de la sécurité et du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et celle de fournir une assistance humanitaire. L'ensemble du personnel recruté sur le plan international a continué d'être hébergé dans le complexe d'Oea, sous la protection de l'Unité de gardes des Nations Unies. Les membres du personnel recrutés sur le plan national ont continué de se rendre au complexe par roulement, lorsque leur présence était requise. Ils avaient également l'option du télétravail.

81. Des mesures globales protectives et préventives visant à protéger le personnel et les interlocuteurs contre le fait de contracter ou éventuellement de propager la COVID-19 sont restées en place, et tout a été mis en œuvre pour veiller à ce qu'elles soient strictement respectées. Elles ont été régulièrement examinées et adaptées, en fonction des conseils de l'Organisation mondiale de la Santé et du personnel médical de la MANUL, et coordonnées avec celles mises en place par les autorités libyennes et tunisiennes. Des mesures préventives strictes anti-COVID-19 ont continué d'être appliquées sur tous les vols. Les déplacements par la route à Tripoli ont été menés conformément aux mesures de gestion des risques de sécurité.

V. Observations et recommandations

82. Le transfert en douceur du pouvoir à un nouveau Conseil de la présidence, à un Premier Ministre et à un Gouvernement d'unité nationale apporte l'espoir renouvelé de réunifier le pays et ses institutions et de parvenir à une paix durable. Le Conseil et le Premier Ministre sont investis à présent de l'importante tâche de conduire la Libye vers des élections présidentielle et législatives le 24 décembre. Je félicite les membres du Forum de dialogue politique interlibyen du rôle clef qu'ils ont joué afin de parvenir à ce résultat. Il faut maintenir l'élan et poursuivre les progrès sur les volets politique, économique et de la sécurité, afin de permettre la tenue d'élections nationales à cette date, conformément à la feuille de route du Forum et comme énoncé dans la résolution [2570 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité. De même, la communauté internationale doit continuer de coordonner son soutien à la Libye et au Gouvernement d'unité nationale.

83. Le vote de confiance accordé au Gouvernement d'unité nationale par la Chambre des députés, au cours d'une séance à forte participation, a constitué une importante étape politique. La Chambre doit continuer de s'acquitter de ses responsabilités et d'accomplir les tâches suivantes nécessaires afin de permettre au processus politique d'avancer. Cela comprend l'approbation du budget et l'adoption d'un fondement constitutionnel et d'un cadre juridique en vue des élections nationales, notamment l'adoption de lois électorales et des autres lois nécessaires.

84. Le Gouvernement d'unité nationale doit également appuyer de façon opportune la Haute Commission électorale nationale, notamment par les ministères techniques et les institutions gouvernementales compétents, afin que des élections nationales puissent se tenir le 24 décembre. Cela comprend la fourniture de fonds suffisants, l'instauration d'un climat propice à la sécurité et l'appui aux mesures de santé et de sécurité liées à la COVID-19 dans la conduite du processus. L'appui du Gouvernement sera complété par la fourniture d'une assistance électorale internationale à la Commission, coordonnée par la MANUL.

85. La tenue des élections municipales, malgré les difficultés politiques ou celles liées à la sécurité et à la pandémie, est une réalisation importante, qui montrera que beaucoup de Libyens sont désireux de participer au processus démocratique. Le moment est venu pour les deux comités gérant les élections municipales dans l'ouest et dans l'est d'unifier les élections et de les mener à bien, en ce qui concerne les

municipalités restantes, en toute sécurité et en toute sûreté, en observant les mesures sanitaires et de sécurité appropriées liées à la COVID-19.

86. Il est essentiel d'inclure pleinement les femmes et les jeunes dans le processus politique libyen et les institutions étatiques. Le groupe des femmes au Forum de dialogue politique interlibyen a joué un rôle fondamental pour obtenir de la nouvelle autorité exécutive intérimaire qu'elle désigne au moins 30 % de femmes à des postes de décision. J'exhorte le Gouvernement d'unité nationale à honorer cet important engagement.

87. Les faits positifs récents qui se sont produits au cours du processus politique n'auraient pas été possibles sans l'attachement constant des parties libyennes à l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre. Je demande au Gouvernement d'unité nationale et à tous les acteurs libyens de continuer d'appuyer la Commission militaire conjointe 5+5 et son action visant à obtenir une application intégrale de l'accord de cessez-le-feu. La réouverture de la route côtière et les progrès accomplis par rapport aux priorités recensées par la Commission produiront des dividendes de la paix en vue du processus politique. Pour favoriser son application et conformément à la résolution 2570 (2021) du Conseil de sécurité, une composante de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL qui soit modulable sera déployée en Libye, sous réserve que l'Assemblée générale approuve des ressources supplémentaires, pour satisfaire les besoins logistiques, médicaux, opérationnels et de la sécurité ; la proposition y relative sera soumise à l'Assemblée dans un proche avenir.

88. Le Gouvernement d'unité nationale doit également accorder la priorité à la réforme du secteur de la sécurité, afin de consolider et d'améliorer les gains politiques et sur le plan de la sécurité. Il faut, à cette fin, pourvoir d'importants postes civils et militaires, établir un plan de route en vue de la réunification de l'armée libyenne et remédier à la prolifération des groupes armés non-étatiques ou paraétatiques. Il est vital de placer sous le contrôle de l'État un des stocks d'armes et de munitions les plus larges et les plus incontrôlés au monde. Je renouvelle mon appel aux États Membres et aux acteurs nationaux libyens pour qu'ils mettent un terme aux violations de l'embargo sur les armes et facilitent le retrait des combattants étrangers et des mercenaires du pays. Ces mesures sont essentielles en vue d'une paix et d'une stabilité durables en Libye et dans la région.

89. La création de la Haute-Commission de réconciliation nationale, chargée de jeter les bases d'un processus de réconciliation nationale visant à promouvoir l'unité et la cohésion sociale, est une évolution importante. L'ONU est disposée à collaborer étroitement avec l'Union africaine afin d'appuyer un processus inclusif, fondé sur les principes de justice et de droits humains et qui est indispensable pour garantir une paix et une stabilité à long terme.

90. Je suis vivement préoccupé par la poursuite de la détention arbitraire de migrants et de réfugiés dans des centres officiels ou des centres informels tenus par des passeurs, ainsi que par les conditions déplorables et les traitements auxquels ils sont soumis dans ces sites. Il faut clairement et de toute urgence mettre en place des mesures pour protéger les détenus contre la violence sexuelle, fournir une aide aux victimes et veiller à ce que les allégations de violences sexuelles fassent effectivement l'objet d'enquêtes et de poursuites. Les autorités libyennes devraient également obtenir de toute urgence la libération des réfugiés et des migrants des centres de détention, leur fournir un abri sûr et des conditions de vie humaines et faire en sorte qu'ils soient inclus dans la planification et le suivi des interventions du pays, face à la COVID-19. Les États Membres devraient également réexaminer des politiques qui appuient l'interception en mer et le retour des réfugiés et des migrants en Libye, qui n'est pas considérée comme un port de débarquement sûr. Je demande aux partenaires

internationaux de poursuivre leur appui et de contribuer généreusement au plan d'aide humanitaire pour 2021.

91. Je remercie mon envoyé spécial, l'équipe de direction de la mission, le personnel de la MANUL et l'équipe de pays des Nations Unies de leur dévouement et de leurs efforts visant à appuyer la Libye et son peuple, sur la voie de la paix et de la stabilité.
